



### Explication des signes:

0 = Pas d'allégement fiscal

Z = Catégorie intermédiaire

+ = Allégement fiscal (avec ou sans estimation du manque à gagner)

- = Allégement fiscal négatif (avec ou sans estimation du manque à gagner)

() = Estimation du manque à gagner d'une catégorie intermédiaire

? = pas de valeur estimée

### Liste des allégements fiscaux relatifs aux impôts gérés par l'AFC

Genre d'impôt	Nombre d'allégements fiscaux	Manque à gagner (en millions)		
		Impôt sur le revenu	Impôt sur la consommation	Norme fiscale spéciale
Impôt fédéral direct	40 (34)*	8700	4660	-
Taxe sur la valeur ajoutée	27	-	8100	-
Droits de timbre	24	-	-	4385
Impôt anticipé	2	-	-	≈ 0
Impôt sur les maisons de jeu	4	-	-	-
Taxe d'exemption de l'obligation de servir	2	-	-	-
<b>Total</b>	<b>99</b>	<b>8700</b>	<b>12 760</b>	<b>4385</b>

\* Le chiffre entre parenthèses correspond au nombre obtenu si la norme fiscale est axée sur la consommation.

Dans le calcul du montant total du manque à gagner, des allégements fiscaux positifs et négatifs qui se compensent en partie ont été additionnés. Un grand nombre d'allégements fiscaux n'ont pas pu être quantifiés et ne sont donc pas compris dans le total estimé du manque à gagner. C'est pourquoi ce total n'est pertinent que sous réserve.

Bien que les problèmes évoqués apparaissent lorsque l'on additionne toutes les pertes de recettes fiscales, c'est le manque à gagner total qui est considéré ici pour obtenir une vue d'ensemble. Ne sont pas énumérés les allégements fiscaux négatifs. Pour l'impôt fédéral direct, six d'entre eux apparaissent lorsque la norme fiscale est axée sur le revenu et deux, lorsqu'elle l'est sur la consommation. Pour plus de détails, voir [Moes\(2011\)](#).